

Devant l'agitation médiatique et les "couacs" gouvernementaux dans les médias, Alliot-Marie a tenu un certain nombre de réunions de "concertation", découpées par secteur d'intérêt : associations LGBT, puis associations de santé, puis magistrats puis syndicats. Les associations ont refusé ce type de concertation, destinée à diviser le front unitaire qui mène la bataille.

En réunion du collectif il a été décidé en revanche que les syndicats se rendraient à l'invitation d'Alliot-Marie pour porter la parole du Collectif et l'exigence de l'abrogation du décret et d'un débat citoyen et parlementaire autour des fichiers. Lors de cette rencontre, Alliot-

Marie a répété en boucle qu'elle « comprenait nos inquiétudes » mais qu'elles étaient dues à un manque de pédagogie. Quant au fond du dossier, elle maintient qu'après quelques ajustements et un découpage en 3 fichiers (personnalités publiques, délinquants potentiels et renseignements généraux), ce dispositif permettrait tout à la fois d'organiser les remises de médailles (faut bien savoir à qui on remet la légion d'honneur !), de traquer les dealers de shit dans les cités, d'envoyer les invitations pour les cérémonies du 14 juillet, de vérifier l'intégrité des candidats aux postes de croupiers des casinos, de repérer des futurs Fourniret ou Guy Georges... A nos questions sur la

sécurité d'un tel fichier une réponse simple « faites confiance à la Police ! »

Au final, un nouveau texte est en préparation, mais le fondement sécuritaire est le même. Nous restons donc mobilisés contre EDVIGE ou tout autre fichier (même avec un joli nom !) qui pourrait être proposé. La journée du 16 octobre (Ste Edwige) reste l'échéance de mobilisation. Des collectifs locaux se créent dans régions et organisent des initiatives de signature de la pétition. Nous appelons à développer ces initiatives et à amplifier encore la mobilisation pour obtenir un vrai débat démocratique sur les fichiers et le fichage dans notre pays.

Notre construction interprofessionnelle : Solidaires Justice

Les prochains mois vont voir se succéder les élections professionnelles pour SUD Justice. Organisation trop faiblement implantée, confrontée à une dispersion très importante du personnel sur l'ensemble du territoire, **nos camarades ont besoin de l'aide des Solidaires locaux**. Ils/elles formulent première demande : **diffuser aux personnels des principaux établissements du ministère de la Justice de votre département, avant le 9 octobre, un tract préparé par Solidaires Justice**. Adresses des sites département par département, sont prêts. **Contactez-les vite** : synd-solidaires-justice@justice.fr

Hôpitaux : organisons la riposte !

Après la suppression de 100 000 lits depuis 1992, le projet de loi PST (patient, santé, territoire) et les nouvelles mesures d'économies pour 2008 annoncées par Nicolas Sarkozy, amplifient la guerre contre le système public de santé. C'est un vrai recul de civilisation qui est en marche. Toutes les régions de France sont concernées, pas un département n'est épargné. Le gouvernement accélère les fermetures, les regroupements et fusions d'établissements. C'est la disparition des maternités et des hôpitaux de proximité au profit d'usines à soins totalement déshumanisées où le malade devient une pathologie tarifiée et où les conditions de travail sont de plus en plus insupportables. Pour la population cela se traduit par un accès aux soins plus difficile, plus coûteux et de moins en moins humain.

Après la création du forfait hospitalier, les attaques contre les usagers ont continué avec la création des franchises médicales. Ces franchises s'ajoutent à l'augmentation des différents forfaits, de nouveaux déremboursements de médicaments et les dépassements d'honoraires de certains médecins. Aujourd'hui les ménages cotisent plus que les entreprises pour le financement de la sécurité sociale depuis la création de la CSG. Ces mesures créent des inégalités d'accès aux soins

par l'argent. Demain, ces inégalités vont être accentuées avec la fermeture de services ou d'établissements décrétés non rentables, aboutissant à des déserts sanitaires dans les départements les moins peuplés ou les moins bien desservis. Il en coûtera bien sûr plus cher aux familles de ces régions sous équipées pour se soigner et soutenir leurs proches lors des hospitalisations. Sur le plan sanitaire ce sera une inégalité accrue en matière de morbidité, déjà constatable là où les fermetures ont été réalisées pour les populations concernées.

Trois collectifs ont décidé de travailler en commun :
www.v-s-p.org
www.coordination-nationale.org
www.contre-les-franchises.org

Du 24 septembre au 24 octobre « 100 débats pour l'accès aux soins » organisés sur l'ensemble du territoire. A partir du 11 octobre, mise en place d'action relais sur tout le territoire à partir des sites de fermeture déjà répertoriés pour aboutir à Luçon, Vendée, le 24 octobre. Durant les mois d'octobre et de novembre les mobilisations et manifestations vont s'amplifier pour que les politiques tiennent enfin compte des vœux de la population en matière de santé et d'accès aux soins.

Appel pour des espaces syndicaux de débats et d'initiatives, pluriels et unitaires

Le Bureau National avait mandaté le Secrétariat pour rédiger cet appel, outil de débat avec des militant-e-s d'autres organisations syndicales, organisé-e-s ou non en « courants ». **La loi sur la « démocratie sociale », le bilan des luttes de l'automne 2007 et du printemps 2008, renforcent l'urgence d'un tel débat, mais montrent aussi que nos critiques, nos propositions, nos interrogations se retrouvent dans d'autres syndicats**. Faisons connaître largement cet appel, organisons des réunions dans nos secteurs professionnels et nos localités !